

LF63 : Perte d'exploitation

Durée : 14h00 – 2 jours

Format : Présentiel et Distanciel

Prérequis : Notions de base en dommages aux biens recommandées..

Public visé : Souscripteurs dommages, chargés de clientèle Entreprises, gestionnaires sinistres IARD, courtiers, fonctions financières/risque en entreprises clientes.

Délai d'accès : sur mesure

Tarif : 2300,00 € TTC par jour

Nombre de participant : minimum 4, maximum 12 par session

Modalité pédagogique : Apports structurés, exercices chiffrés, études de cas sectorielles, quiz d'auto-évaluation.

Modalité d'évaluation : quiz de positionnement en amont, questionnaire intermédiaire pendant la formation, questionnaire de satisfaction et quiz d'acquisition après la formation. L'acquisition des compétences et connaissances sera validée par une évaluation (écrite/orale/quiz, selon le cas). La validation des acquis nécessite d'obtenir au minimum 70% de bonnes réponses aux exercices/quiz/tests proposés à l'issue de la formation.

Accessibilité : LYSIA Formation s'engage à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à toutes ses prestations

Contact : contact@lysiaformation.fr

Objectif : Comprendre les mécanismes de la garantie PE, déterminer correctement la somme assurée et la période d'indemnisation, choisir les extensions adaptées (frais supplémentaires d'exploitation, dépendances client/fournisseur...), savoir analyser/paramétrer un contrat et appréhender un sinistre.

Programme :

- Panorama de la garantie PE : rôle, limites, terminologie (marge brute, charges variables/fixes).
- Déclenchement : dommage matériel préalable, exclusions et cas limites.
- Lecture rapide des documents comptables utiles à la PE.
- Détermination de la marge brute assurée : méthodes usuelles et écueils.

LF63 : Perte d'exploitation

Programme :

- Somme assurée PE : à partir des comptes/projections – contrôle du risque de sous-assurance.
- Période d'indemnisation : choix pragmatique, paramètres à intégrer selon l'activité et le PCA (Plan de Continuité d'Activité).
- Clauses/Options : frais supplémentaires d'exploitation (FSE), pertes de loyers, dépendances clients/fournisseurs, carence et franchises.
- Atelier chiffrage : calcul d'une somme assurée à partir d'un cas pratique.

- Collecte d'informations : questionnaires, visite de risque, cartographie des dépendances critiques.
- Liens avec les garanties dommages aux biens et les mesures de prévention/continuité (PCA).
- Bases de tarification et d'acceptation : facteurs clés.
- Système de régularisation annuel, importance de la mise à jour des capitaux.
- Processus sinistre : constitution du dossier, pièces, calendrier d'indemnisation, provisions.
- Calcul des pertes : chiffre d'affaires manqué, épargne de charges, FSE, tiers payeurs et recours.